

COMMUNE DE WALCOURT



## AVIS

(Art. D65 et R21 du Code de l'environnement)

Concerne la demande de permis d'environnement introduite par DEPOTTER Alain et JOIRET Anne SASPJ, rue Trieu Bataille, 41 à 5650 CASTILLON pour le maintien en activité d'une exploitation agricole comprenant des bovins et un puits et autoriser le forage d'un second puits en vue de remplacer celui existant et ce, à la même adresse.

En date du 08/01/2024 le Fonctionnaire technique a déclaré le dossier complet et recevable et informe qu'il n'impose pas d'étude d'incidences sur l'environnement. Cette décision est consultable durant 15 jours à partir du 15/01/2024 à l'Administration communale, service environnement, place de l'Hôtel de Ville 5 à Walcourt chaque jour ouvrable de 9 à 12h et en dehors de ces heures, sur rendez-vous auprès du service (071/61.06.19 – [environnement@walcourt.be](mailto:environnement@walcourt.be))

Walcourt, le 12/01/2024